

Viens contribuer à ma réussite !



Enseignant(e) de musique

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'apprendre à apprendre

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) connaît une forte croissance et désire se donner les moyens d'accueillir les effectifs nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de réussite. Nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des contrats à temps complet ou à temps partiel pour l'année scolaire en cours.

TYPE DE POSTE

Contrats à temps plein ou à temps partiel.

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

RÉMUNÉRATION

Rémunération de 46 527\$ à 92 027\$ par année selon la scolarité et l'expérience et selon l'entente de principe intervenue entre la FAE et le gouvernement du Québec.

NATURE DU TRAVAIL

- Préparer la matière à enseigner et la présenter aux élèves tout en respectant le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) ainsi que la progression des apprentissages (PDA);
- Animer et présenter des activités permettant aux enfants d'intégrer leurs apprentissages par la pratique lors de divers ateliers de perception et d'écoute musicale, la lecture de partitions musicales simples et par des ateliers de pratique d'instrument (*notamment la flûte à bec et des percussions*), etc.) afin d'améliorer leur développement personnel, social et culturel;
- Enseigner aux élèves à l'aide d'un plan méthodique comprenant des cours, des discussions, des présentations audiovisuelles et des sorties éducatives;

📅 Date de début : non disponible

📁 Type d'emploi : Contrat / Temps plein

🕒 Quarts de travail : non disponible

🕒 Heures de travail : non disponible

💰 Salaire : \$46,527.00 - \$92,027.00 CAD par an

👥 Syndiqué : Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

- Réviser le plan de cours et développer différentes approches afin de retenir l'attention des élèves et de leur permettre de mieux comprendre la matière enseignée;
- S'assurer du bon développement cognitif et social des élèves à leur charge;
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe école (comme des éducateurs spécialisés, des psychologues, des psychoéducateurs et des orthophonistes).

QUALIFICATIONS REQUISES

- Baccalauréat en enseignement dans la discipline concernée ou formation pertinente en enseignement de la musique;
- Brevet d'enseignement ou qualification légale d'enseigner;
- Expérience en enseignement un atout.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie bienveillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années